

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU CCAS DE SÈVREMOINE Séance du lundi 22 juin 2026

Envoyé en préfecture le 06/07/2026

Reçu en préfecture le 06/07/2026

Publié le

ID : 049-200054435-20260622-2026_044-DE



SÈVREMOINE

Nombre de membres du Conseil d'Administration : 9

Nombre de membres présents : 6

Date de la convocation : mercredi 17 juin 2026

Délibération n° : 2026-044

Le lundi 22 juin deux mille vingt-six, à 18 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SÈVREMOINE s'est réuni, à St Macaire en Mauges, à la Résidence Autonomie Avresne, Allée de l'Avresne, sous la Présidence de Christelle Dupuis, Vice-Présidente du CCAS.

Membres présents (6) : Christelle Dupuis, Cécile Fleurance, Annie Naud, Elizabeth Pouplard, Nadège Séchet, Isabelle Suteau.

Membres excusés n'ayant pas donné de délégation de vote (3) : Philippe Brin, Richard Cesbron, Valérie Godineau

Membre absent ayant donné une délégation de vote (0) :

Absent	Délégation de vote à

Secrétaire de séance : Cécile Fleurance

Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Christelle Dupuis, Vice-Présidente du CCAS

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le tableau des effectifs et des emplois permanents applicable au 1^{er} juillet 2026 tient compte des transformations liées aux mouvements de personnel au sein des services. Les modifications sont exposées ci-après.

Transformations de postes

- Dans le cadre d'avancements de grades

Les nominations ont lieu tout au long de l'année à compter du 1^{er} juillet 2026 dès lors que les agents remplissent les conditions. Aux dates effectives de nomination, les grades antérieurs des agents sont automatiquement supprimés du tableau des effectifs et des emplois permanents.

Nbr de postes	Cat.	Grades actuels	Nouveaux grades
1	C	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe à 0,90 ETP	Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe à 0,90 ETP
1	C	Adjoint social territorial principal 2 ^{ème} classe à 0,77 ETP	Adjoint social territorial principal de 1 ^{ère} classe à 0,77 ETP

- Dans le cadre de mouvements de personnel

Précisions / Motifs	Situation antérieure	Situation au 01/06/2026
• Recrutement d'une infirmière à l'EHPAD du Clair Logis	1 infirmier en soins généraux et spécialisé classe normale à 1 ETP, catégorie A	1 infirmier de classe normale à 1 ETP, catégorie B

DELIBERATION

VU le Code général de la fonction publique, notamment ses livres III et IV,

CONSIDERANT la nécessité d'ajuster le tableau des effectifs et des emplois permanents de la commune aux mouvements de personnel et aux adaptations des directions et services,

Le Conseil d'Administration du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AVALISE** ces transformations de postes,
- **APPROUVE** le nouveau tableau des effectifs et des emplois permanents du personnel du CCAS de Sèvremoine applicable au 1^{er} juillet 2026.
- **INSCRIT** au budget les crédits correspondants.

Copie certifiée conforme au registre dûment signé.

Christelle Dupuis
Vice-Présidente du CCAS

